

Sterne pierregarin - *Sterna hirundo* - A 193

Statut de protection

Espèce protégée en France, annexe I de la Directive Oiseaux, Annexe II de la Convention de Berne, Annexe II de la Convention de Bonn, Liste rouge mondiale : LC (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible), Liste rouge nationale : LC (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible)

Description de l'espèce

Sterne de taille moyenne, au plumage globalement clair. Chez l'adulte, le manteau et les ailes sont gris clair. Le cou, le ventre et les sous-caudales sont blancs. Les rémiges primaires sont gris foncé. Le bec est rouge vif, parfois orangé avec la pointe noire. Néanmoins, il existe des variations allant du complètement rouge au complètement noir. Les pattes sont rouge orangé chez les adultes, plus claires (rosées) chez les jeunes.

Les oiseaux juvéniles ont un plumage proche de ce plumage hivernal, mais avec un dessin marqué de brun sombre à brun jaune sur les couvertures, les tertiaires et le manteau. De plus, le bec des juvéniles a la racine orangée (parfois rosâtre). Les filets de la queue ne dépassent pas le bout des ailes. La Sterne pierregarin est polytypique, on distingue trois, voire quatre sous-espèces.



Répartition géographique

En période de nidification, la sous-espèce *hirundo* niche en Amérique du nord, dans le nord de l'Amérique du sud, les îles de l'Atlantique, l'Europe, le nord et l'ouest de l'Afrique, le Moyen-Orient jusqu'à la mer Caspienne et la vallée de l'Enisseï. En hiver, la majorité des oiseaux hiverne sur les côtes Africaines, principalement de l'ouest africain à l'Afrique du Sud. On note une différenciation des quartiers d'hivernage en fonction des origines géographiques des oiseaux. Le Golfe de Guinée et principalement le Ghana semblent être les zones les plus importantes d'hivernage des oiseaux ouest-européens. La répartition de l'espèce en France en période de nidification est à la fois côtière et fluviale. Les colonies sont présentes dans un nombre réduit de sites côtiers de la Manche, la façade atlantique et la Méditerranée. Les fleuves occupés sont surtout la Loire et l'Allier.

Etat des populations

La population mondiale est estimée à moins de 500 000 couples. La population européenne, considérée comme stable depuis 1990, est estimée à plus de 270 000 couples ; son statut de conservation est considéré comme favorable. La population Française, non menacée, est fluctuante. Elle s'élevait à 4 880 couples en 1998 (1,8% de la population Européenne estimée) divisés en trois grandes populations géographiques distinctes : une population « Manche-Atlantique », avec 1 600 couples, dont 1 300 en Bretagne, une population « méditerranéenne » avec environ 1 500 couples et une population « continentale » essentiellement répartie le long de certaines grandes vallées alluviales (Loire et ses affluents principalement) avec environ 1 700 couples.

Présence sur le site

L'implantation de la sterne pierregarin sur Notre-Dame a été la conséquence vraisemblable de l'incendie qui a ravagé l'île au début des années 1980 (LE NEVE (coord.) 2005). En effet, l'incendie a rétabli des conditions favorables à l'implantation d'une colonie de sterne pierregarin, espèce qui recherche de préférence des milieux ouverts pour établir son nid. Aussitôt après son implantation en 1982, la colonie a connu une forte croissance puisque ses effectifs sont passés en une dizaine d'années de 10 à 180 couples, soit près de 4 % de la population française de l'époque. Cette période de prospérité n'a été que de courte durée, puisqu'à partir de 1995, la colonie a connu une grande instabilité de ses effectifs et un très mauvais succès de reproduction, inférieur à 0,8 jeune/couple entre 1993 et 2003, seuil au dessous duquel une colonie de Sternes pierregarin ne peut se maintenir sans immigration (BECKER in LE NEVE et al. 2003). L'absence de production de jeunes à partir de 2003 a précipité la disparition de la colonie en 2008. En 2007, 2 couples se sont reproduits au Moulin de Beauchet (Bretagne Vivante, 2007). Les raisons de la disparition de la colonie ne sont pas clairement établies. D'après les bilans rédigés chaque année par les conservateurs de l'îlot, la prédation pourrait être le facteur principal. La principale espèce suspectée est le rat surmulot, dont la présence sur une colonie de sternes peut en effet compromettre sérieusement le succès reproducteur et parfois provoquer la désertion d'un site (LE NEVE et al. 2005). Certaines observations plaident en faveur de cette hypothèse. En effet, les périodes de fort déclin de la colonie coïncident avec l'apparition de rats sur l'île (1994-1999 puis 2003-2007). Par ailleurs, la dératisation opérée en 2000 fut suivie d'un retour des sternes dès l'année suivante et d'une augmentation rapide des effectifs par la suite (une centaine de couples en 2002/2003). Toutefois, la dératisation réalisée pendant l'hiver 2007/2008 a donné peu de résultats (très peu de rats capturés) et ne s'est pas traduite par le retour escompté

des sternes au printemps 2008. Ce constat suggère que l'impact des rats sur la dynamique de la colonie est peut-être surestimé et que d'autres facteurs concomitants ont pu jouer : compétition spatiale avec les goélands, prédation et dérangement par d'autres espèces que les rats (goélands, ragondin, renard, vison d'Amérique et faucon pèlerin), raréfaction des ressources alimentaires ou encore dérangements d'origine humaine. En ce qui concerne ce dernier point, la surveillance de l'îlot pendant une quinzaine de jours en juillet 2002 a en effet permis de constater à plusieurs reprises des dérangements ayant entraîné des envols intempestifs de la colonie (CHASLE 2003, LE NEVE et al. 2003). Or, le dérangement par l'homme constitue selon les spécialistes l'un des problèmes majeurs auxquels sont confrontées actuellement les colonies de sternes.

Habitat

La Sterne pierregarin est essentiellement inféodée au milieu aquatique tout au long de son cycle annuel (nidification, hivernage et halte migratoire). Elle niche sur le littoral maritime ou les rives de grands cours d'eau. En période de reproduction, elles seront préférentiellement sur des plages et îlots de sable ou de galets ainsi que plus récemment, sur les éléments artificiels mis à sa disposition (radeaux de nidification) et plus accidentellement, les ouvrages anthropiques, digues, piles de ponts désaffectés, embarcadères. Lors des périodes de migration, on peut également les trouver sur des lacs, étangs ou lagunes.

Comportement

Cette espèce est migratrice, diurne et grégaire. Elle est présente en France de mars à octobre. La migration post nuptiale a lieu en moyenne à partir d'août jusqu'en octobre (sur le site les oiseaux quittent en général dès mi-septembre). Elle conduit les oiseaux français jusqu'en Afrique de l'Ouest, où ils hivernent du Sénégal au Togo. Au printemps, les oiseaux arrivent dès la fin mars, mais les retours culminent d'avril à mai. L'hivernage est occasionnel en France, mais régulier sur les côtes bretonnes. Quelques individus peuvent être notés en hiver.

Reproduction

Elles nichent en colonies. Elles se reproduisent à partir de mi-avril sur l'estuaire et produisent 2 à 3 œufs par couple. Le nid est à même le sol dans une faible dépression avec ou sans garniture de végétaux. En général, elles n'effectuent qu'une seule ponte. Cependant, en cas d'échec de la première (crue, prédation...), elles peuvent effectuer une ponte de remplacement. La durée moyenne d'incubation est de 21 jours et l'élevage s'effectue pendant environ 25 jours. Les jeunes sont semi-nidifuges.

Régime alimentaire

Essentiellement piscivore, l'espèce se nourrit principalement de poissons marins et/ou d'eau douce pêchés majoritairement en vol et piqués. Les proies sont capturées en surface, la profondeur des plongées étant en moyenne située entre 20 et 30 cm, mais pouvant atteindre 50 cm de profondeur. Le régime alimentaire varie beaucoup d'une colonie à l'autre en fonction de la disponibilité en proies et des conditions de capture. Chez les poissons marins, les espèces principalement consommées sont de la famille des Clupeidae (Harengs, Sprats...), les Lançons, ainsi que d'autres espèces comme le Lieu jaune. En eau douce, les poissons de la famille des Cyprinidés (Ablettes, Gardons...) sont les plus consommés. Les crustacés (crevette essentiellement) peuvent constituer localement une part importante du régime alimentaire. La capture d'insectes reste très occasionnelle, tout comme la consommation de baies et autres fragments végétaux. La pierregarin consomme essentiellement des poissons de petite taille (2.5 à 8 cm), les classes de tailles des proies capturées sont adaptées en fonction de l'âge et de la taille des jeunes.

Menaces

- Dérangement pendant la phase d'installation des colonies ou des couvaisons (accostages sur les îlots, activités nautiques),
- Compétition spatiale avec les goélands
- Prédation par des mammifères terrestres (rats), aquatiques ou par d'autres oiseaux (rapaces, goélands),
- Manque d'îlots de nidification conduisant les oiseaux à coloniser des sites peu propices et dérangés.
- Evolution des milieux, et particulièrement fermeture et la colonisation par la végétation.

Mesures de conservation

- Conserver et entretenir l'habitat de reproduction de l'espèce (éviter la fermeture par la végétation, conserver des zones plus ou moins dénudées) par des opérations de débroussaillage,
- Eliminer les prédateurs (dératisation)
- Interdire l'accès aux îlots et à leurs abords en période de nidification,
- Prendre en compte les secteurs de nourrissage et de repos (crèches) y compris en dehors de la ZPS,
- Sensibiliser et informer le public.

Sterne de Dougall - *Sterna dougallii* - A192

Statut de protection

Espèce protégée en France, annexe I de la Directive Oiseaux, Annexe II de la Convention de Berne, Annexe II de la Convention de Bonn, Annexe V de la Convention OSPAR, Liste rouge mondiale : LC (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible), Liste rouge nationale : CR (espèce en danger critique d'extinction)

Description de l'espèce

Sterne de taille moyenne ou assez petite, la Sterne de Dougall se caractérise par une coloration blanche avec une nuance gris pâle du manteau. L'adulte présente également une délicate teinte rosée sur la poitrine ce qui explique son nom anglais « Roseate Tern ». Le bec est violacé presque noir en début de saison de reproduction et s'éclaircit par la suite depuis la base qui devient rouge. Les pattes sont rouge orangé. En vol, les filets de la queue sont extrêmement longs. Le jeune de l'année montre des marques noires ou gris foncé, en chevrons, surtout sur le dos, mais aussi sur les couvertures. Longueur totale du corps : 33 à 43 cm. Poids : 90 à 125 g.



Photo : Hervé Ronné
(source : www.life-moule-perliere.org/sterne-de-dougall.php)

Répartition géographique

L'espèce est polytypique, avec cinq sous-espèces décrites. L'aire de répartition mondiale de la Sterne de Dougall est très vaste et couvre tous les océans. La population européenne représente 2% de la population mondiale avec 2500 couples nicheurs en 2008. Elle niche dans les Îles Britanniques en Irlande (41% de la population européenne) en Angleterre (3%), en France (2%) et dans l'archipel des Açores (54%). Historiquement, depuis les années 1950, la Sterne de Dougall a niché en France de manière plus ou moins régulière sur 41 sites différents, tous étant des îlots situés en Bretagne. Depuis la fin des années 1980, la sterne de Dougall niche principalement sur la colonie de l'île aux Dames en baie de Morlaix, (entre 70 et 76 couples de 2002 à 2005). En migration, les observations côtières plutôt rares suggèrent une dispersion pélagique rapide. Néanmoins, la Sterne de Dougall peut se rencontrer de façon régulière en quelques points localisés du littoral, généralement abrités dans des baies. Dès la mi-juillet et jusqu'à fin septembre, certains de ces endroits sont fréquentés régulièrement comme en baie de Lancieux et en baie de Saint-Brieuc dans les Côtes d'Armor, voire annuellement dans le golfe du Morbihan, constituant de véritables sites de halte migratoire. L'espèce hiverne, pour ce qui est des nicheurs européens, le long des côtes ouest africaines, principalement dans le golfe de Guinée, entre la Guinée et le Gabon. Il existe également quelques mouvements d'oiseaux entre l'Europe et les continents américains.

Etat des populations

Au cours de la période 1970-1990, les effectifs nicheurs européens hors Açores ont chuté de l'ordre de 80%. Aujourd'hui, la population nicheuse européenne est constituée de 200 couples. Elle est donc considérée comme rare et son statut est considéré défavorable à l'échelle européenne. En France, entre 1954 et 1980, la population est passée de 360 couples à une centaine de couples. Depuis, l'espèce enregistre un déclin progressif. Elle est donc classée comme espèce « en danger critique » à l'échelle française. En 2008, la population ne compte plus que 58 couples, tous localisés en Bretagne et dont la quasi-totalité niche sur l'île aux Dames en baie de Morlaix. Quelques couples nichent également ponctuellement sur d'autres sites : l'île Notre Dame dans la Rance, l'île aux Moutons dans l'archipel des Glénan et l'île de la Colombière en baie de Lancieux. La particularité d'être concentrée sur quasiment un seul site de reproduction depuis plusieurs années fragilise considérablement la population française de sterne de Dougall, car rendue de la sorte très vulnérable face à un événement accidentel.

Présence sur le site

La première nidification de la sterne de Dougall a été constatée en 1989 (1 couple). L'espèce a ensuite fréquenté régulièrement l'île jusqu'en 2002 (2 couples maximum), mais les preuves de reproduction certaine n'ont été recueillies que de manière occasionnelle (MOREL, 2007). Pour cette espèce qui s'installe de préférence dans les colonies de sternes plurispécifiques (CADIOU 2002), il est évident que la disparition de la colonie de sternes pierregarin devrait limiter les chances de réimplantation la sterne de Dougall sur l'île Notre-Dame (MOREL, 2007).

Habitat

Exclusivement marine, la Sterne de Dougall fréquente, en période de reproduction, les îlots côtiers rocheux, sableux ou coralliens. En France et en Europe, il s'agira principalement d'îlots rocheux. Bien que nichant avec d'autres espèces de sternes qui nichent à découvert, elle recherchera sur ces colonies des endroits abrités par la végétation ou par les rochers. Elle affectionne particulièrement la Lavatère arborescente, qui se développe naturellement sur les sols nitrophiles des colonies d'oiseaux de mer. Hors reproduction, elle est marine et

fréquente les plages et les côtes rocheuses pour s'y reposer ou se nourrir alentour. Elle est pélagique au moment de ses déplacements migratoires.

Comportement

Au printemps, les premiers oiseaux reproducteurs en France sont de retour sur les colonies à partir de la fin avril mais c'est principalement début mai que se font les installations. L'espèce est alors très grégaire comme en période de repos. Elle niche en colonies denses, mais en Europe celles-ci ont rarement dépassé le millier de couples. La Sterne de Dougall en Bretagne semble n'avoir jamais niché seule mais toujours en compagnie de la Sterne pierregarin et/ou de la Sterne caugek. Souvent, les oiseaux reviennent nicher dans la même colonie, surtout ceux qui s'y sont reproduits avec succès l'année précédente. Mais certains d'entre eux peuvent nicher ailleurs, parfois loin de leur colonie d'origine. De façon générale pour les espèces d'oiseaux d'eau coloniaux, le succès de la reproduction semble déterminant pour la pérennité d'une colonie. Si un site devient défavorable en raison de perturbations annuelles et répétées avec échec ou mauvaise reproduction, la colonie désertera le site à la recherche d'un endroit plus propice. La Sterne de Dougall apparaît toutefois plus sensible que la Sterne pierregarin. A la fin de l'été, les oiseaux s'éparpillent vers des sites traditionnels d'alimentation. Certains de ces sites sont situés sur la voie de migration comme celui du golfe du Morbihan, mais d'autres pourraient en être éloignés. Ainsi, il est soupçonné que ce soient les oiseaux de l'île aux Dames dans le Finistère qui s'observent 200 km à l'est sur l'île de la Colombière en Côtes d'Armor dès la mi-juillet et en août.

Le gréganisme de l'espèce se retrouve aussi en migration qui se pratique souvent en groupes familiaux (à l'automne). Sur le site de halte migratoire du golfe du Morbihan, il n'est pas rare d'observer des jeunes quémendant toujours de la nourriture à leurs parents qui les accompagnent.

Reproduction

Dès le retour sur les colonies, les adultes s'engagent dans la parade nuptiale. Les couples sont monogames et persistent d'une année sur l'autre. Il est possible que le couple reste uni pendant la période internuptiale. Le nid est généralement abrité sous la végétation ou sous un rocher. Il s'agit d'une simple excavation creusée dans le sol (sable, graviers), parfois garnie de débris végétaux ou de tout autre matériau naturel disponible (coquilles). Un ou deux œufs sont pondus. Il n'y a qu'une seule ponte, sauf lors d'une destruction qui surviendrait en début de saison de reproduction : dans ce cas, une ponte de remplacement est possible. L'incubation dure en moyenne 23 jours, mais peut aller jusqu'à 31 jours en cas de désertions fréquentes causées par des dérangements. Les jeunes sont semi-nidifuges, c'est-à-dire qu'ils restent quelques jours au nid, jusqu'à 15 ou 20 jours. Ensuite, ils se regroupent pour former des « crèches » où les deux adultes viennent les nourrir. L'envol a lieu à l'âge de 27 à 30 jours, mais les jeunes vont rester ensuite avec leurs parents pendant plusieurs mois, y compris en migration et en début d'hivernage, période pendant laquelle ils continuent à être nourris.

Régime alimentaire

La Sterne de Dougall est essentiellement piscivore. Elle se nourrit de spécimens d'espèces de petite taille (sardines, lançons, harengs et sprats) qu'elle capture à la surface de l'eau en plongeant, souvent précédé d'un vol sur place. En Afrique de l'Est, elle a été observée à capturer des invertébrés poussés vers la surface par des chasses de bonites ou de thons.

Menaces

- Dérangement pendant la phase d'installation des colonies ou la couvaison (accostages sur les îlots, activités nautiques),
- Compétition spatiale avec les goélands
- Prédation par des mammifères terrestres (rats), aquatiques ou par d'autres oiseaux (rapaces, goélands),
- Manque d'îlots de nidification conduisant les oiseaux à coloniser des sites peu propices et dérangés.
- La perte des habitats favorables à sa nidification.

Mesures de conservation

- Conserver et entretenir l'habitat de reproduction de l'espèce (éviter la fermeture par la végétation, conserver des zones plus ou moins dénudées avec des lavatères) par des opérations de débroussaillage,
- Eliminer les prédateurs (dératissage),
- Interdire l'accès aux îlots et à leurs abords en période de nidification,
- Prendre en compte les secteurs de nourrissage et de repos (crèches) y compris en dehors de la ZPS,
- Sensibiliser et informer le public.

Aigrette garzette - *Egretta garzetta* - A 026

Statut de protection

Annexe I de la Directive Oiseaux., Annexe II de la Convention de Berne, espèce protégée en France, Liste rouge mondiale : LC (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible), Liste rouge nationale : LC

Description de l'espèce

L'Aigrette garzette est un petit héron, entièrement blanc. En plumage nuptial, l'adulte porte sur la nuque deux à trois longues plumes effilées et de fines plumes d'environ 20 cm naissent sur ses épaules, s'étendent sur le dos et retombent de chaque côté de la queue en panaches élégants. Le bec est noir et les lores gris-vert la majorité de l'année et rougeâtre en période nuptiale. Les tarsi sont également noirs, tandis que les pieds sont toujours jaunes. Après la reproduction, elle perd ses parures à la tête et au dos. Le jeune ressemble à l'adulte en plumage d'hiver sans les plumes allongées sur le plastron. Les ailes assez courtes et arrondies permettent un vol rapide. Les déplacements sur le sol ou dans l'eau peu profonde, qu'ils soient lents ou rapides selon les circonstances, demeurent toujours élégants. L'aigrette pratique également l'immobilité à l'affût d'une proie ou au repos. Longueur totale du corps : 56 à 67 cm. Poids : 450 à 615 g.



Répartition géographique

La sous-espèce nominale niche essentiellement dans le sud de l'Europe mais des colonies sont établies de-ci, de-là plus au nord, jusqu'aux Pays-Bas. Elle est présente en Afrique de l'Ouest et du Nord, en Asie et en Amérique centrale. En Europe, les populations les plus importantes sont situées par ordre décroissant en Italie, en France, en Espagne et en Russie. En France, l'espèce a été longtemps présente uniquement en Camargue (à partir de 1920), mais depuis les années 1980, une progression spectaculaire des effectifs et une expansion ont eu lieu. Elle occupe depuis 1994 la totalité des départements côtiers de la façade Atlantique qui hébergent 60% de l'effectif national. L'expansion côtière atteint également la Manche où la nidification est notée jusqu'en Baie de Somme. Dans les régions intérieures, l'Aigrette garzette occupe plusieurs grandes vallées (Rhône, Garonne, Allier, Loire, Saône, Doubs), ainsi que la Brenne, la Sologne et, plus récemment, la Champagne humide. Enfin, la nidification de l'espèce est confirmée en Corse depuis 1997. En hiver, migratrice partielle, l'Aigrette garzette demeure cependant présente dans la plupart des sites de reproduction côtiers français.

Etat des populations

Le statut de l'espèce est considéré comme favorable en Europe, avec un effectif estimé entre 68 000 et 94 000 couples. L'Aigrette garzette est classée comme "Nicheur à surveiller" en France malgré une forte croissance depuis 20 ans (13000 couples). En effet, la concentration des effectifs dans un nombre réduit de sites lui confère un degré de vulnérabilité, sans toutefois la classer dans les espèces dont le statut de conservation est défavorable. En Bretagne, les populations sont en augmentation.

Présence sur le site

En période inter-nuptiale, la première donnée d'Aigrette garzette sur la Rance concerne deux individus observés en septembre 1983. Rare en Bretagne à cette époque, l'espèce va hiverner annuellement à partir de 1984. Comme partout la croissance démographique de l'espèce va entraîner une hausse des effectifs hivernants jusqu'à la sédentarisation dans les années 1990 et la nidification. C'est lors de la migration post-nuptiale que les effectifs observés sur la Rance ont maximaux. De juillet à septembre, les données font état de groupes souvent importants (maximum de 104 oiseaux en le 18 septembre 1992 dans le Bras de Châteauneuf) (FEVRIER 2002). La nidification de l'espèce sur l'île Chevret remonte à 1997, année au cours de laquelle furent découverts 3 couples. La petite colonie s'est ensuite rapidement développée, pour atteindre en 2003 un effectif reproducteur de 38 couples, et jusqu'à 46 couples en 2008 (Bretagne Vivante – SEPNEB 2004, 2005, 2009). Le succès reproducteur apparaît bon : 100 jeunes pour 25 couples en 2000, 88 juvéniles prêts à l'envol pour 38 couples en juillet 2003, 55 juvéniles prêts à l'envol pour 38 couples en juin 2004, 70 juvéniles prêts à l'envol pour 39 couples en 2005, 77 juvéniles prêts à l'envol pour 40 couples en juin 2009 (LE MAO 2001, Bretagne Vivante – SEPNEB 2004, 2005, 2006, 2010). Compte-tenu des survies adultes et juvéniles, la production annuelle d'un jeune par couple semble suffire à l'équilibre démographique chez cette espèce. Cependant, les hivers rigoureux peuvent être responsables d'hécatombes chez l'aigrette, ce qui constitue le principal facteur régulateur des populations. La colonie d'aigrette garzette est installée dans la partie est de l'île, dans une zone où la végétation est particulièrement dense et de ce fait difficilement pénétrable (fourré de sureau, ronce et lierre). Ce fort

embroussaillage garanti sans aucun doute les conditions nécessaires à la quiétude de ces hérons arboricoles, comme semble en témoigner l'expansion rapide de la colonie. (MOREL, 2007). L'espèce est également observée en période de nidification sur d'autres reposoirs le long de l'estuaire. Certains d'entre eux sont susceptibles de devenir des sites de reproduction sous réserve du maintien de conditions favorables (FEVRIER, 2002).

Habitat

L'Aigrette garzette, moins spécialisée que d'autres hérons, fréquente aussi bien les marais doux que les marais salés. Elle recherche sa nourriture sur les rivages maritimes, les marais salants, les marais doux arrière-littoraux sillonnés de fossés et de canaux, les étangs, les rizières ou encore dans les vallées alluviales, à condition qu'il y ait en permanence de l'eau peu profonde. Les sites de reproduction sont également très variés. L'espèce marque toutefois une préférence pour des bois de feuillus, de conifères et des bosquets d'arbustes sur sol sec ou inondé, voire des plantations. En l'absence de boisements, on trouve occasionnellement des colonies dans des roselières, sur des îles rocheuses, des îles sableuses ou des îlots couverts de végétation basse.

Comportement

La migration pré-nuptiale se manifeste à partir de la seconde quinzaine de février, mais a surtout lieu entre mars et avril. Dès fin juillet, après l'élevage des jeunes, commence la période d'errance qui se poursuit jusqu'à fin septembre. Cependant, la véritable migration post-nuptiale débute fin août et dure jusqu'en octobre. Une proportion importante des adultes de Camargue est sédentaire, mais un grand nombre hiverne sur les côtes méditerranéennes, principalement en Espagne, mais pouvant aussi se distribuer jusqu'en Grèce, en Afrique du Nord et de l'Ouest. A l'Ouest, l'Aigrette garzette hiverne de la Picardie à la frontière espagnole. Un grand nombre d'oiseaux de la population atlantique gagnent l'Espagne, l'Afrique du Nord et le Sénégal.

Reproduction

L'Aigrette garzette niche en colonies souvent importantes dont certaines dépassent 800 couples. Très sociale, elle s'associe fréquemment avec d'autres hérons, notamment le Héron cendré et le Héron gardeboeufs. Les nids sont établis dans une multitude d'essences à des hauteurs comprises entre 2 et 20 mètres. Les chênes, frênes, peupliers, saules, ormeaux, robiniers, merisiers, aubépines, pins maritimes, pins parasols et tamaris sont les supports les plus utilisés. Dans les colonies les plus denses de Charente-Maritime, on trouve des nids dans des ronciers, des petits houx ou des noisetiers, parfois à moins de deux mètres de hauteur. Dans la colonie de reproduction de l'île Chevret, les individus nichent dans des sureaux à une hauteur de 50 cm à 1,20 m. Les sites de reproduction sont occupés dès le 15 mars en Camargue et en Charente-Maritime. La ponte débute en général vers le 10 avril. Un deuxième pic d'installation peut avoir lieu en juin, et la ponte peut s'étaler jusqu'au 10 juillet environ. Le volume de la ponte est en moyenne de 4 ou 5 œufs et l'incubation, effectuée par les deux sexes dure de 21 à 25 jours. Agés d'une vingtaine de jours, les jeunes s'aventurent hors du nid, puis l'envol se produit vers 40-45 jours et l'indépendance une semaine plus tard. Le succès reproducteur varie significativement d'une colonie à l'autre. L'accès aux sources de nourriture, très variable selon les milieux exploités, mais aussi selon l'importance de la colonie occupée et le degré d'artificialité des habitats influencent le succès reproducteur, allant du simple au double selon les colonies. La longévité maximale observée est d'environ 22 ans.

Activité

L'Aigrette garzette est une espèce diurne et assez grégaire. Le domaine vital de l'espèce est constitué d'une mosaïque de lieux d'alimentation situés dans un rayon de 10 à 15 km autour de son site de nidification. Elle se nourrit en eaux peu profondes, à l'affût ou au cours de déplacements lents.

Régime alimentaire

L'Aigrette garzette exploite surtout la faune des milieux aquatiques où les petits poissons, les batraciens et leurs têtards, les crustacés, les vers et les insectes sont consommés en priorité. En milieu plus sec, elle capture également des insectes (criquets, grillons, etc.), des lézards, de jeunes couleuvres ou de petits rongeurs.

Menaces

- Hivers rigoureux,
- Dérangements par des activités humaines,
- Réalisation de coupes de bois, débroussaillage sur les sites de nidification,
- Travaux en période de nidification.

Mesures de conservation

- Maintien du fourré arbustif colonisé par l'espèce sur l'île Chevret,
- Prendre en compte les secteurs de nidification, de nourrissage et de repos y compris en dehors de la ZPS,
- Sensibiliser et informer les acteurs locaux et les usagers sur les exigences de cette espèce.